

La représentation libyenne à Bujumbura s'insurge contre la CPI

PANA, 22 juillet 2011 Bujumbura, Burundi - La représentation diplomatique de la Libye au Burundi a rendu public, vendredi, à Bujumbura, un communiqué de presse dans lequel elle s'insurge contre la récente décision de la Cour pénale internationale (CPI) relative aux poursuites judiciaires contre le guide Mouammar Kadhafi et certains de ses proches collaborateurs. "La décision de la CPI se base sur les données politiques et non juridiques ou criminelles", peut-on lire dans le communiqué de presse qui porte la signature du chargé d'affaires au Bureau de la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire socialiste à Bujumbura, Dr El Sidigh.M. Sh. El Guery.

"Le but de cette décision est de couvrir les forces de l'OTAN pour intensifier ses opérations en Libye et procéder aux assassinats politiques", poursuit la même source, avant de rappeler que la Libye ne fait pourtant pas partie du système de Rome, créateur de cette cour, tout comme nombre d'autres Etats, y compris les membres permanents du Conseil de sécurité. "La décision ne se fonde pas sur les événements concrets qu'on peut prendre comme preuve, mais le processus général de la CPI est basé sur les sources fournies aux médias par les témoignages adverses, sans toutefois procéder à des enquêtes sur le terrain", souligne en substance le communiqué. Le communiqué critique, par ailleurs, l'accusation de fraude du guide et de son fils, qui se base sur un arrière-plan politique, car le guide n'est pas dans le gouvernement en Libye, même son fils Seif El-Islam qui est qu'un président d'une association internationale de charité et celle-ci n'a aucun lien avec le gouvernement libyen», conclut le texte du communiqué.